

## MODALITÉS PRATIQUES

L'Organisme de Formation CDOS 74 propose aux structures privées et publiques du secteur associatif des formations destinées à améliorer les connaissances et les compétences des dirigeants élus, des bénévoles, des salariés et des particuliers en projet de création.

### Nos formations sont :

- Ouvertes à tous et accessibles aux personnes en situation de handicap moteur, visuels, et auditifs ;
- A destination de tous les secteurs associatifs (sportif, culturel, social, ...) ;
- Animées par des professionnels de la vie associative ;
- Réparties sur l'ensemble des territoires de la Haute-Savoie.

### Formation à la carte possible :

Cette formation peut être organisée pour le compte de votre propre association, groupement d'associations ou pour le réseau associatif de votre Collectivité Territoriale.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

04.50.62.90.48  
[formations@cdos74.org](mailto:formations@cdos74.org)

### CDOS 74

Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative  
97A, Avenue de Genève – 74 000 Annecy  
[www.cdos74.org](http://www.cdos74.org)

N° d'enregistrement d'organisme de formation : 84740339774



Maison Départementale  
des Sports  
et de la Vie Associative



## FORMATION

### Certificat Formation Gestion Associative

Livret de contenu  
Général (2024-01-  
VI)

**Qualiopi**  
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :  
Actions de formation

## EN QUELQUES MOTS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Savoie (CDOS 74) accompagne, tout secteur confondu, les associations dans leur fonctionnement et leur développement par l'intermédiaire du dispositif Guid'Asso 74, du Point d'Appui à la Vie Associative (P.A.V.A) et de son Organisme de Formation (O.F).

Institué par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative par décret du 1er octobre 2008, le Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGGA) a pour objet d'encourager l'engagement des bénévoles et de développer leurs compétences, pour assumer des responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

## OBJECTIFS GENERAUX



- Diriger une association et mettre en œuvre son projet de développement.
- Animer des réunions statutaires et mobiliser une équipe autour du projet de l'association.
- Favoriser le développement de son association et pérenniser son projet dans le temps.

## PUBLIC CIBLE



- Dirigeants associatifs.
- Futurs dirigeants associatifs.
- Particuliers en phase de création.
- Salariés associatifs.
- Autres professionnels en lien avec la vie associative.

## FORMATEURS :

Emmanuel Roch, conseiller et formateur associatif CDOS 74.

Audrey Duchesne, conseillère et formatrice spécialisée RH et emploi.

Robert Sauvy, trésorier CDOS 74.

Sébastien Duret, chargé communication CDOS 74

Intervenants externes : élus associatifs et élus locaux.

## ORGANISATION PÉDAGOGIQUE, SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT :

35 heures de formation réparties en 6 modules thématiques.

**Aucune obligation de suivre tous les modules / Possible de construire son parcours en choisissant des dates dans les différentes sessions.**

**Possibilité d'équivalence(s)** avec des formations dispensées par le CDOS 74.

Interactive : questions/réponses, projections vidéo, cas pratiques, documentation et outils, partage d'expériences et expérimentations... Individuel par rdv, échanges mails, forum collaboratif.

# CONTENU DE LA FORMATION

## CFGGA



**Module 1 :** Les principes fondamentaux de la loi 1901  
4 avril 2024 – 9h/12h – Annecy  
10 octobre 2024 – 18h/21h - Visioconférence

**Module 2 :** Les évolutions du monde associatif :  
4 avril 2024 – 14h/16h – Annecy  
24 octobre 2024 – 18h/20h - Visioconférence

**Module 3 :** Organisation et gouvernance associative :  
18 avril 2024 – 9h/12h – Annecy  
7 novembre 2024 – 18h/21h - Visioconférence

**Module 4 :** Financements et comptabilité associative :  
P1 (finances publiques) : 18 avril 2024 – 14h/17h - Annecy  
P2 (comptabilité de base) : 2 mai 2024 – 9h/12h - Annecy  
P3 (finances privées) : 2 mai 2024 – 14h/17h – Annecy

P1 (finances publiques) : 19 novembre 2024 – 18h/21h - VC  
P2 (comptabilité de base) : 21 novembre 2024 – 18h/21h - VC  
P3 (finances privées) : 5 décembre 2024 – 18h/21h - VC

**Module 5 :** Les ressources humaines associatives  
P1 (droits des bénévoles) : 16 mai 2024 – 9h/12h et P2 (les différents moyens humains associatifs) de 14h/17h - Annecy  
P3 (la fonction employeur) : 30 mai 2024 – 9h/12h et P4 (les responsabilités associatives) de 14h/17h – Annecy

P1 (droits des bénévoles) : 10 décembre 2024 – 14h/17h – VC  
P2 (les différents moyens humains associatifs) : 12 décembre 2024 – 14h/17h - VC  
P3 (la fonction employeur) : 17 décembre 2024 – 14h/17h et P4 (les responsabilités associatives) de 18h/21h - VC

**Module 6 :** Développement et gestion de projet associatif  
13 juin 2024 de 9h/17h – Annecy  
19 décembre 2024 – 9h/17h - VC

**Stage :** 20 jours (facultatif si parcours partiel)

**Prérequis :** Aucun

**Tarifs :** Bénévoles/particuliers/Apprentis/étudiants : 20 euros/heure.  
Salariés/Indépendants/Autres pro : 40 euros/heure.

**Evaluation :** Formative, QCM, cas pratiques, mise en situation...

**Procédure d'inscription :** [formations@cdos74.org](mailto:formations@cdos74.org) - 04 50 62 90 48